

A

( N° 220. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Adolphe-Gaspard Vial.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Adolphe-Gaspard Vial, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est sergent au 2<sup>e</sup> régiment de ligne, en garnison à Mons. Il est né à Monaco (Italie), le 15 mai 1806, s'est engagé comme volontaire dans l'armée belge, au dépôt des étrangers, le 10 mai 1834, a été congédié par expiration de service, le 12 septembre 1836, et s'est de nouveau engagé comme sergent au 2<sup>e</sup> régiment de ligne, le 26 février 1839, pour le terme de six ans, un mois et trois jours. Sa conduite en Belgique paraît avoir été toujours irréprochable : ses antécédents en pays étranger sont inconnus.

*Le rapporteur,*  
**MAERTENS.**

*Le président,*  
**F. DU BUS, AÎNÉ.**